

Afin d'accompagner les ménages dans leurs démarches et travaux pour l'amélioration de leur logement, Bayeux Intercom a mis en place deux dispositifs distincts :

- Un espace conseil France rénov', depuis le 1^{er} janvier 2021,
- Deux Opérations Programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH), depuis avril 2022 (et jusqu'en avril 2027)

L'objectif de ces dispositifs est **de fournir des conseils neutres et gratuits** de la part de conseillers expérimentés et compétents en matière d'amélioration de l'habitat, et **accompagner les ménages dans l'obtention de subventions** pour la réalisation de travaux.

L'espace conseil France rénov' est uniquement destiné aux **questions relatives à la rénovation énergétique** et s'adresse à tous les propriétaires, quelque soit leur niveau de ressources. (*attention le conseiller France rénov' ne réalise pas le dossier de demandes de subventions*). Il s'agit d'un dispositif national, piloté par la région Normandie et auquel Bayeux Intercom adhère via une convention. Biomasse Normandie est le prestataire qui intervient sur notre territoire (conseiller France Rénov')

L'OPAH est destinée à traiter de **plusieurs types de travaux permettant une amélioration du logement** et concerne les propriétaires bailleurs, occupants, sous certaines conditions. Deux types d'OPAH sont mises en place :

- Une première dite « de droit commun » et qui concerne l'ensemble du territoire de Bayeux Intercom, hors centres-villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain ;
- Une seconde dite « de renouvellement urbain » et qui concerne uniquement les centres-villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain.

Il s'agit d'un dispositif local, mis en place par la collectivité et dont les objectifs (en nombre de logements à réaliser) et moyens financiers dédiés (par les différents partenaires financeurs) sont calibrés selon les besoins de notre territoire. Un prestataire est missionné par Bayeux Intercom pour conseiller les ménages, il s'agit du groupement CDHAT/Soliha.

Le conseiller France Rénov' travaille en collaboration avec le conseiller OPAH. Ils sauront, le cas échéant, réorienter les particuliers vers le bon dispositif d'accompagnement en fonction des projets et des ressources du demandeur.

Des permanences ont lieu au siège de Bayeux Intercom :

- Toutes les semaines pour les OPAH (cf. p.3 du présent document)
- Toute les deux semaines pour l'espace conseil France rénov'
 - Le 1^{er} mardi du mois de 9h à 12 h et le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 17h

Les permanences sont uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ces dispositifs sur le site bayeux-intercom.fr :

- Pour l'espace conseil France rénov'

<https://bayeux-intercom.fr/amenagement-du-territoire/habitat-et-opah/economies-denergie/>

- Pour les OPAH :

<https://bayeux-intercom.fr/amenagement-du-territoire/habitat-et-opah/ameliorer-son-logement-avec-lopah/>

Ainsi que le dépliant informatif et le règlement des aides de la collectivité.

France Rénov' est un service public qui accompagne gratuitement les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Ce service s'adresse uniquement aux propriétaires privés.

1. Pour quoi faire ?

Pour aider les ménages à effectuer les travaux de rénovation énergétique les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont ils peuvent bénéficier.

2. Pour qui ?

Pour tous les foyers, quel que soit leur niveau de ressources et l'âge de leur logement.

3. Par qui ?

En partenariat avec Biomasse Normandie, l'Espace Conseil France Rénov' s'installe dans les locaux de Bayeux Intercom deux fois par mois. Un conseiller y fournit des conseils neutres et gratuits en matière d'énergie : maîtrise de l'énergie dans l'habitat, rénovation énergétique et énergies renouvelables.

L'Espace Conseil France Rénov' est une mission de service public pilotée par l'ADEME, portée par la Région Normandie et des collectivités locales.

Attention : il revient au particulier de faire les demandes de subventions en ligne (MaPrimeRénov' – CEE auprès des fournisseurs d'énergies – etc.).

4. Permanences

Tous les 1er mardi du mois de 9h à 12h et tous les 3es mardi du mois de 14h à 17h, **sur rendez-vous**.

5. Contact

Un numéro unique pour une simple demande de renseignement ou pour prendre rendez-vous avec un conseiller : 09 82 81 63 80

► Exemples de conseils

Le conseiller France Rénov' répond aux questions techniques, financières ou juridiques des habitants concernant la maîtrise de l'énergie, la rénovation énergétique et les énergies renouvelables.

- *Comment choisir un devis ? Aide à la lecture et à la compréhension.*
- *Rénovation : par où commencer ? Définition des travaux prioritaires.*
- *Quelles aides financières ? Information et accompagnement.*
- *Quel type de chauffage ?*
- *Comment installer des panneaux solaires ?*
- *Quels matériaux pour isoler le toit ? les murs ?*

► Pour rappel

Les travaux d'amélioration de l'habitat peuvent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Liberté Égalité Fraternité

Agence nationale de l'habitat
 Anah

ESPACE CONSEIL
France Rénov'
 Le service public pour mieux rénover mon habitat

Un projet de rénovation énergétique ?

Permanences Physiques
 Bayeux
 1er et 3ème mardis du mois

Permanence téléphonique
 Lundi au vendredi

Prenez rendez-vous avec un-e conseiller-e

09 82 81 63 80 Service gratuit + prix appel local OU SUR france-renov.gouv.fr/marenov

1. Qu'est-ce que l'OPAH ?

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

C'est un dispositif mis en place par Bayeux Intercom, en collaboration avec l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) pour accompagner les ménages qui souhaitent rénover leur logement, afin qu'ils bénéficient d'une aide technique (conseils travaux) et financière (subventions).

La collectivité a missionné le groupement CDHAT/Soliha pour l'aider dans cette démarche.



2. Des aides pour qui ?

Les aides de l'OPAH s'adressent aux **propriétaires privés** souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur logement :

- dans leur résidence principale
- dans un logement destiné à la location
- ou dans les parties communes d'une copropriété ou mono propriété

Sous certaines conditions :

- logement de plus de 15 ans
- travaux réalisés par des professionnels (*être réalisés par des entreprises labellisées « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)*)
- travaux non commencés avant le dépôt du dossier de demande de subvention
- sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants
- sous conditions de plafonnement des loyers pour les propriétaires bailleurs

Le montant des aides varie selon le type de travaux réalisés, l'état initial et la localisation du logement, ainsi que le niveau de revenus des propriétaires. Il peut atteindre jusqu'à 80 % du coût des travaux.

3. Quels sont les travaux qui peuvent être subventionnés ?

Les aides de l'OPAH concernent la réalisation de plusieurs types de travaux :

- Rénovation énergétique
- Adaptation du logement au vieillissement ou au handicap
- Réhabilitation d'un logement dégradé / insalubre
- *Réhabilitation de logements vacants*

4. Les aides complémentaires de Bayeux intercom

En plus des aides que l'Anah peut donner, Bayeux Intercom, en collaboration avec les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain, propose des aides financières complémentaires (sous conditions) pour :

- L'accèsion à la propriété dans l'ancien
- La remise sur le marché de logements vacants
- La rénovation énergétique pour certaines copropriétés
- La mise en valeur des façades des immeubles
- La mise en valeur des cages d'escaliers (dans les immeubles)

Un règlement d'attribution des aides financières de la collectivité est à disposition sur le site Internet de Bayeux Intercom.

5. Qui contacter ?

Grâce à ce dispositif, les ménages bénéficient d'une **assistance gratuite et sans engagement**, apportée par le groupement CDHAT/Soliha, conseiller mandaté par Bayeux Intercom.

Il pourra notamment :

- **informer/conseiller** sur les dispositifs existants et notamment sur les aides complémentaires, hors subventions ANAH, des collectivités ;
- vérifier les conditions d'éligibilité aux dispositifs ;
- orienter et accompagner vers d'autres structures en cas de non éligibilité aux dispositifs ;
- visiter les logements, établir des diagnostics techniques, des préconisations de travaux ;
- solliciter des partenaires et dispositifs d'aide ;
- **monter les dossiers de subventions et les suivre jusqu'au versement des aides.**

ATTENTION : l'opérateur n'est pas maître d'œuvre. En aucun cas il ne suivra l'avancée des travaux pour le compte des propriétaires. Si la nature des travaux nécessite une autorisation d'urbanisme, c'est au propriétaire de réaliser les démarches nécessaires (et non au conseiller OPAH).

Avant de lancer des travaux, il est donc vivement recommandé de contacter un conseiller habitat.

6. Les permanences sur RDV

Des permanences du conseiller OPAH se tiennent toutes les semaines.

Un seul numéro pour prendre rendez-vous : 02 31 53 73 73

Pour les projets situés dans les centres-villes de Bayeux et Port-en-Bessin-Huppain (OPAH-RU)

- Au siège de Bayeux Intercom le 1^{er} et 3^{ème} mercredi matin de chaque mois (4 place Gauquelin Despallières à Bayeux)
- À la mairie de Port-en-Bessin-Huppain le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois (15 rue du Docteur Camille Huet, à Port-en-Bessin-Huppain)

Pour les projets situés sur l'ensemble des communes de Bayeux Intercom (OPAH Classique)

- À Bayeux Intercom le 1^{er} mardi du mois de 14h à 17h et le 2^e, 3^e, 4^e mardi du mois de 9h30 à 12h

Les permanences sont assurées toute l'année sauf durant les vacances de Noël et la première quinzaine du mois d'août.



The flyer features the Bayeux Intercom logo at the top. The main text is arranged in a central column: 'VOUS VOULEZ' in white on a blue background, 'AMÉLIORER OU RÉNOVER' in white on a green background, 'VOTRE' in white on a blue background, and 'LOGEMENT ?' in white on a green background. Below this is an illustration of a residential neighborhood with houses and trees. At the bottom, it says 'BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE' in white on a blue background, followed by 'Aides financières - Assistance et conseils gratuits' in white on a blue background. The footer contains 'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027' in white on a green background, and 'Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat CDHAT / Soliha : 02 31 53 73 73' in white on a blue background.

Bayeux intercom
l'entente commune

**VOUS VOULEZ
AMÉLIORER OU RÉNOVER
VOTRE
LOGEMENT ?**

BAYEUX INTERCOM VOUS ACCOMPAGNE
Aides financières - Assistance et conseils gratuits

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat 2022 - 2027

Renseignez-vous auprès des conseillers Habitat CDHAT / Soliha : **02 31 53 73 73**